



## LES ESSENTIELS

NOUVEAU  
CONTENU

# Parcours vers l'emploi

La mise en œuvre de l'autodétermination ainsi que l'évolution des besoins des travailleurs et des politiques du handicap enjoignent les ESAT à déployer des parcours professionnels innovants et inclusifs.

Comment soutenir les travailleurs dans la construction d'un parcours professionnel réaliste ?  
Comment concilier handicap, insertion et inclusion ? Comment développer les partenariats avec le milieu ordinaire de travail ?



## OBJECTIFS

- Connaître les dispositifs en vigueur favorisant l'insertion professionnelle des travailleurs handicapés.
- Identifier les compétences des travailleurs pour les accompagner dans leur parcours professionnel.
- Être en capacité d'identifier les soutiens pour construire des parcours d'insertion professionnelle.

### Pour qui ?

Tous les personnels d'ESAT.

### Pré requis

Aucun.

### Nombre de stagiaires

12 maximum.

### Durée

2 jours, soit 14 h.

### Coût\*

Inter-établissements : 500 € nets exonérés de la TVA, hors déjeuner à la charge des stagiaires.

Intra-muros : 3 600 € nets exonérés de la TVA, frais de déplacement inclus. Déjeuner à la charge de l'établissement d'accueil.

\* Intra-muros mutualisée - Devis sur demande.

## Moyens pédagogiques

- Apports théoriques.
- Retour et analyses de pratique.
- Supports pédagogiques : livret d'accueil, présentation interactive, témoignages.

## Moyens d'évaluation

Participation active des stagiaires sous forme de questions-réponses, quiz.

## Moyens techniques

Vidéoprojecteur, livrables, tableau blanc et/ou paper-board.

Intra-muros  
&  
Inter-établissements  
06 et 07 février 2025  
Paris



## PROGRAMME ET DÉROULÉ

Chaque demi-journée débutera par un tour de table : le premier jour afin de présenter la formation et identifier les attentes des participants, les jours suivants pour valider les acquis de la demi-journée précédente.

### Jour 1

9 h 00 à 12 h 30 :

- Rappel des obligations réglementaires liées aux missions des ESAT.
- Evolution des politiques de l'emploi des personnes en situation de handicap.

13 h 30 à 17 h 00 :

- Le marché du travail.
- Le réseau pour l'emploi.
- Les dispositifs en faveur de l'insertion professionnelle.

### Jour 2

9 h 00 à 12 h 30 :

- Identification et développement des compétences.
- Comment accompagner la professionnalisation par la formation ?

13 h 30 à 17 h 00 :

- L'accompagnement des travailleurs vers l'emploi.
- Les outils aux services du parcours.
- Evaluation de la formation, échanges et conclusion.

## INTERVENANT

Patrick GENTY ou Adeline CAILLET ou William GOBERT ou Estelle DESSET.